Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Grant Thornton

Commissaire aux Comptes

Membre français de Grant Thornton
International
Société par actions simplifiée d'Expertise
Comptable
et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
RCS Nanterre B 632 013 843
29, rue du Pont-92200 Neuilly-sur-Seine

Commissaire aux comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre

Aca Nexia

Commissaire aux Comptes

Membre français de Nexia International Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes au capital de 640 000 € RCS Paris B 331 057 406 31, rue Henri Rochefort - 75017 Paris

Commissaire aux comptes Membre de la compagnie régionale de Paris

Micropole

Société Anonyme au capital de 1 454 393,45 € 91/95, rue Carnot 92300 Levallois Perret

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Micropole

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de la société Micropole,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Aca Nexia

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2020

2 Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 27 avril 2021

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton

International

Aca Nexia
Membre de Nexia International

—DocuSigned by:

Jean-François Baloteaud

Jean-François Baloteaud Associé Sendrine Ginst 350C3FE214F44AD...

Sandrine Gimat Associée